

M. Maurice Henriet se félicite avec raison d'avoir pris copie, avant la guerre, d'une grande partie des papiers trouvés dans la succession de l'académicien Thomas, car le couvent de Saint-Christophe, où ils ont été déposés, se trouve toujours sous le feu des artileries française et allemande, et il y a toujours lieu de craindre sa destruction.

De ces papiers, notre collègue a extrait plusieurs lettres, dont une émane du marquis de Fraignes ; il écrit à Thomas pour lui dire que son discours à la louange du grand Sully a été lu dans le petit cénacle littéraire tenu dans le château de Vic-sur-Aisne, et a été déclaré parfait à tous égards.

La correspondance laissée par Thomas contribue à nous faire connaître l'élégante société du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce n'est pas un document négligeable et nous devons savoir gré à notre érudit collègue d'en étudier les parties les plus curieuses et de lui donner le relief nécessaire.

L'Assemblée apprend avec peine le décès de M. Albert Marsaux, membre correspondant, capitaine d'infanterie territoriale ; M. le Président adresse à sa famille ses sympathiques et vifs regrets.

---

## SÉANCE DU 5 OCTOBRE 1916

---

Présidence de M. Jules HENRIET, président.

Membres présents : MM. J. HENRIET, Fréd. HENRIET, PRIEUR, MAILLARD, BACHELET, PÉCIAUX, LEROUX, LENOIR, POMMIER, abbé FOREST, abbé ROZELET, DUDRUMET, RIBOULOT, abbé DELBEZ, PERTHUISOT, capitaine DURR, FRÉMONT et LEGRAND.

Excusés : Mgr PÉCHENARD, abbé Guyot, HUSSON, BRIET.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

M. Legrand donne communication d'un exemplaire d'une de ces proclamations que les Allemands répandent dans nos

campagnes au moyen de petits ballonnets qui tombent au hasard de leur course ; celui-ci a été ramassé à Azy le 17 septembre dernier. Cette proclamation datée de Berlin, 26 juillet 1916, accuse nos aviateurs de lancer des bombes sur les villes ouvertes d'Allemagne bien en arrière du front, en y tuant des civils inoffensifs ; elle termine en accusant le président Poincaré d'être l'auteur de ces actes barbares pour obéir à l'Angleterre. Nous regrettons ne pouvoir conserver l'original de cet échantillon des calomnies germaniques, mais une copie en a été faite et restera dans les archives de la Société.

A l'unanimité, sont admis comme membre titulaire, M. Le Roy, notaire à Château-Thierry, présenté par MM. J. Henriet et Dudrumet, et comme membre correspondant M<sup>me</sup> Galinier, présentée par MM. J. Henriet et Legrand.

M. Pommier donne lecture d'une note de M. Maurice Henriet sur deux lettres inédites de l'académicien Gabriel Gaillard, natif du département de l'Aisne. Cet auteur, complètement oublié aujourd'hui, a joui d'une grande célébrité à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, comme poète et comme historien ; il eut moins de succès dans les Éloges qui avaient établi la réputation de l'académicien Thomas. Ce travail de notre érudit collègue est écouté avec le plus vif intérêt.

M. le capitaine Dürr nous lit quelques parties du discours prononcé par M. Ch. Benoist à la séance publique annuelle des cinq Académies, le 25 octobre 1915, dont le sujet, magistralement traité par le conférencier, était : les Allemands peints par les maîtres de l'esprit français, montrant que depuis Froissart, tous les écrivains qui ont été à même de bien connaître les hommes et les peuples, ont fixé un type de l'Allemand, resté toujours le même à travers les siècles, tel, hélas, que nous le connaissons aujourd'hui. M. le Président remercie M. le capitaine Dürr de sa très intéressante communication pleine d'actualité.

M. Bachelet remet des notes prises par M. Voirin, juge de paix, sur le passage des Allemands à Château-Thierry ; elles seront jointes à celles qui ont déjà été recueillies sur le même sujet.

---